Les Études sociales

(179, 1^{er} semestre 2024)

Projet de dossier Penser la paix avec les sciences humaines et sociales (1850-1950)

Depuis les Lumières, la philosophie sociale et les sciences humaines européennes ont pensé la guerre et, corrélativement, la paix. La déclaration de la guerre en Ukraine il y a plus d'un an les a pourtant, semble-t-il, prises en défaut, comme si elles n'y étaient pas préparées et restaient stupéfaites, sinon muettes. À cet égard, le retour du bellicisme en Europe est l'occasion de revenir sur cette longue tradition de pensée. Sans entrer dans l'héritage lointain que constituent les projets de paix perpétuelle (Kant, Bernardin de Saint-Pierre), le dossier projeté se propose de revenir sur quelques-unes des tentatives de conceptualiser la paix internationale et ses conditions qui, sur fond de conflits internationaux et de guerres civiles, ont jalonné la période 1850-1950. Les auteurs, connus ou moins connus, ne manquent pas : Karl Marx, Pierre-Joseph Proudhon, Herbert Spencer, Jean Lagorgette, André de Maday ou Raoul de La Grasserie, Georges Sorel, Henri La Fontaine, Dick May, Théodore Ruyssen, Bertha von Suttner ou Ferdinand Tönnies, Michel et Jeanne Alexandre, Benedetto Croce, etc. La liste est d'autant moins limitative que les concepteurs de la paix ont pu être des collectifs : des revues (La Paix par le droit où sont intervenus juristes et sociologues durkheimiens, Bulletin de la conciliation internationale, Friedenswart, etc.), des organismes (Institut de coopération intellectuelle, congrès de la paix, sociétés d'arbitrages entre nations, Prix Nobel, etc.), ou bien encore des manifestations plus ponctuelles et circonstanciées (colloques, campagnes de presse, échanges).

Même si, en matière de guerre et de paix, la connaissance se mêle vite à l'action, le cognitif au normatif, ce dossier mettra l'accent sur la contribution théorique des sciences humaines et sociales plus que sur l'engagement pratique de leurs acteurs. Quels nouveaux objets, quelles nouvelles méthodes et nouvelles problématiques ont été forgés pour penser la paix, avec quels résultats et dans quels contextes ? Telle est la question générale à laquelle le dossier voudrait essayer de répondre.

Pour explorer l'apport des sciences humaines et sociales, quelques pistes pourront être suivies en particulier :

- Les instruments conceptuels forgés par les acteurs et auteurs des SHS pour penser la paix. « Rapprochement entre les peuples », « conciliation » (Paul d'Estournelles de Constant), « arbitrage », « entente », « coopération », etc. : ces approches ont-elles été complémentaires ou concurrentes ? L'histoire oblige à en considérer aussi les limites et les apories, comme dans le cas de Célestin Bouglé et de son disciple Marcel Déat.
- L'internationalité, une condition nécessaire pour penser la paix ? Y a-t-il une homologie entre l'objet —la paix entre les nations, les états ou les pays- et la démarche pour le penser qui implique des recherches nécessairement internationales et celles-ci sont —elles possibles ?
- **Droits de l'homme et droit international**: convergences ou clivages? Dans quelle mesure revendications des droits de l'homme et affirmation des nationalismes ont-elles pu se combiner entre 1850 et 1950?

- L'interdisciplinarité dans les recherches sur la paix : la paix a-t-elle été considérée, comme la guerre, comme un « phénomène social total » (démographique, économique, culturel, moral, religieux ; cf. Gaston Bouthoul) ? Les SHS en France et en Europe entre 1850 et 1950 ont-elles privilégié un angle spécifique ?
- Les débats entre théoriciens de l'inéluctabilité de la guerre et penseurs de l'avènement d'une ère pacifiée (Charles Gide ou Kropotkine): l'influence du darwinisme social suffit-elle à elle seule à expliquer les divergences de vues (cf le débat entre les sociologues Émile Durkheim et Gaston Richard)?
- La paix dans les utopies sociales : comment une paix rêvée peut-elle s'ancrer dans la réalité ? Et à quel prix quand certaines formes de pacification rivalisent avec la guerre par leur pouvoir de destruction ? A titre d'exemple, on peut mentionner *Uchronie*, de Charles Renouvier (1856/1876), ou le court texte « Rosen » de Georg Simmel (1897), sans oublier que les arts ont abordé ces questions.
- Paix entre les nations et paix sociale. De Saint-Simon jusqu'aux disciples de René Worms -pour se limiter à la France-, la réflexion sur la paix sociale et intérieure fut indissociable de celle sur la paix internationale. La « paix sociale » de Le Play, prévention des conflits, la « sociologie » de la guerre et de la paix de Jaurès dans L'Armée nouvelle, celle de Marcel Mauss dans La Nation, sont des exemples parmi d'autres de cette mise en rapport.
- L'éducation à la paix : peut-on rénover la pédagogie afin d'apprendre la paix comme l'ont proposé l'Unesco, le Bureau International d'Éducation, (avec la figure de Jean Piaget) ou les réseaux Montessori ? Qu'en est-il des espoirs fondés sur la langue (Ido, langue bleue, esperanto, etc.) pour déraciner les conflits, alors que la langue de la propagande est aussi une arme (Victor Klemperer).

Ces suggestions ne sont pas limitatives.

Les propositions de contribution (6 000 signes max., avec quatre ou cinq éléments bibliographiques) sont attendues pour le 30 juin 2023, les articles définitifs après acceptation de la rédaction seront à remettre en novembre 2023.

Elles sont à adresser à :

Cécile Rol <u>rc2012@t-online.de</u>
Dominique Ottavi <u>ottavi.d@orange.fr</u>
Laetitia Guerlain <u>azella@hotmail.fr</u>
Vincent Genin <u>vincentgenin2023@gmail.com</u>

Nota bene:

Un dossier simple des Études sociales se compose de 6 articles de 50 000 signes, précédés d'une introduction de même importance par le/la ou les responsables du dossier.

L'appel à contributions n'exclut pas des sollicitations personnelles auprès d'auteurs.

Le thème du dossier peut aussi être traité dans les rubriques permanentes de la revue (« Atelier Le Play » et « Atelier archives et documents », « Revue des revues », « Notes critiques »).